**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-35E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA TURQUIE**

*28 Janvier 2020*

*Prononcée par :*

**Merci Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de la Turquie et la remercie pour la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Burkina Faso se réjouit des mesures législatives et politiques adoptées par la Turquie pour mettre en œuvre les recommandations qui lui ont été formulées lors de son dernier examen en 2015, malgré le contexte national marqué par la crise des réfugiés et la menace terroriste.

Le Burkina Faso encourage le Gouvernement turc à poursuivre ses efforts en vue d’une plus grande effectivité des droits humains sur le terrain.

A cet égard, le Burkina Faso recommande à la République de Turquie de prévenir et d’éradiquer les pratiques traditionnelles néfastes discriminatoires à l’endroit des femmes et des filles, en particulier les mariages précoces sur l’ensemble de son territoire.

Pour conclure, le Burkina Faso souhaite à la République de Turquie un examen couronné de succès.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**